

31 janvier 2000

00.302

Question Pierre-Alain Brand**Délinquance juvénile: il est temps d'agir!**

En septembre 1999, un rapport d'une commission interdépartementale sur l'augmentation de la délinquance juvénile et violence à l'école a été déposé sur le bureau du Conseil d'Etat. Ce rapport contient et propose 18 mesures préventives, curatives et répressives pour prévenir la délinquance juvénile, avec des coûts annuels estimés à près de 6 millions de francs!

Nous voudrions savoir où en est la réflexion du Conseil d'Etat sur ce délicat dossier.

Quelles suites concrètes entend-il donner à certaines des propositions contenues dans le rapport?

Quelles propositions souhaite-t-il privilégier?

Quand ces mesures entreront-elles en vigueur et quel en sera le prix?